



Maisons-Alfort, le 25 novembre 2009

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
AMALFI, n° AMM 2010478, identique à TAIREL F LIQUIDE**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par FMC Chemical sprl, relatif à une demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation AMALFI détenue par ISAGRO S.p.a.

Considérant l'attestation de transfert fournie par ISAGRO S.p.a ;

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence TAIREL F LIQUIDE, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 8700102, détenue par ISAGRO S.p.a , est en cours de validité ;

Considérant les attestations de fourniture et d'approvisionnement entre ISAGRO S.p.a et FMC Chemical sprl ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour AMALFI est bien strictement identique à celle déclarée pour TAIREL F LIQUIDE ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation AMALFI, présentée par FMC Chemical sprl, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit TAIREL F LIQUIDE.

Marc MORTUREUX